

# Oeillade noire N

Variété de raisin de cuve et de table.



## Origine

Ce cépage, tout à fait distinct du Cinsaut, avec lequel il est parfois confondu, est originaire du Sud de la France.

## Utilisation

Variété de raisin de cuve et de table.

## Nom de la variété en France

Oeillade noire

## Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

## Données réglementaires

En France, l'Oeillade noire est officiellement inscrite au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classée.

---

## Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une forte densité des poils couchés,
- aux jeunes feuilles vertes à plages bronzées,
- aux feuilles adultes orbiculaires ou pentagonales, à trois ou cinq lobes, avec des sinus latéraux inférieurs peu profonds, un sinus pétiolaire à lobes chevauchants et à fond en U, des dents grosses, de longueur moyenne par rapport à leur largeur à la base, à côtés rectilignes, une pigmentation des nervures faible à moyenne, un limbe finement bullé, tourmenté, parfois gaufré, et à la face inférieure, une densité moyenne ou forte des poils dressés et une densité faible à moyenne des poils couchés,
- aux baies qui sont de forme elliptique courte.

# Evolution des surfaces cultivées en France

Année	1988	2000	2008	2018
ha	40	6	25	11

## Profil génétique

Microsatellite	VVS2	VMD5	VMD7	VMD27	VRZAG62	VRZAG79	VMD25	VMD28	VMD32
Allele 1	131	223	243	176	188	256	238	227	239
Allele 2	131	236	249	178	204	260	248	233	239

### Aptitudes culturales et agronomiques

L'Oeillade noire est une variété de vigueur moyenne, à port érigé, qui doit être conduite en taille courte. Elle est parfois sensible à la coulure et au millerandage.

### Sélection clonale en France

Le seul clone agréé d'Oeillade noire porte le numéro 1176. Un conservatoire d'une dizaine de clones a été implanté dans l'Aude en 2010.

### Phénologie

Epoque de débourrement : 11 jours après le Chasselas.  
Epoque de maturité : 2ème époque, 3 semaines après le Chasselas.

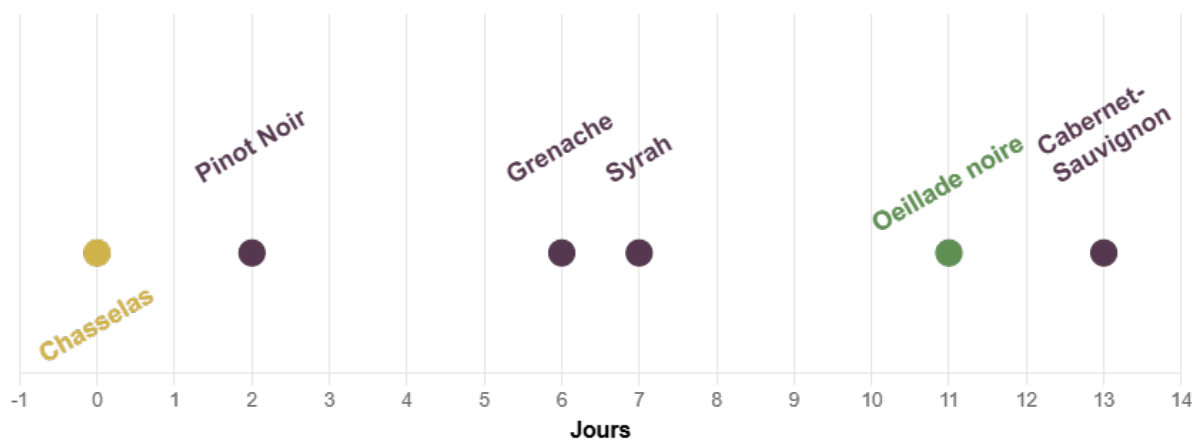
### Potentialités technologiques

Les grappes sont moyennes à grosses et de compacité moyenne. Les baies sont également moyennes à grosses, avec une pellicule peu épaisse et une pulpe juteuse à saveur simple. En vinification, l'Oeillade noire donne des vins légers et peu colorés.

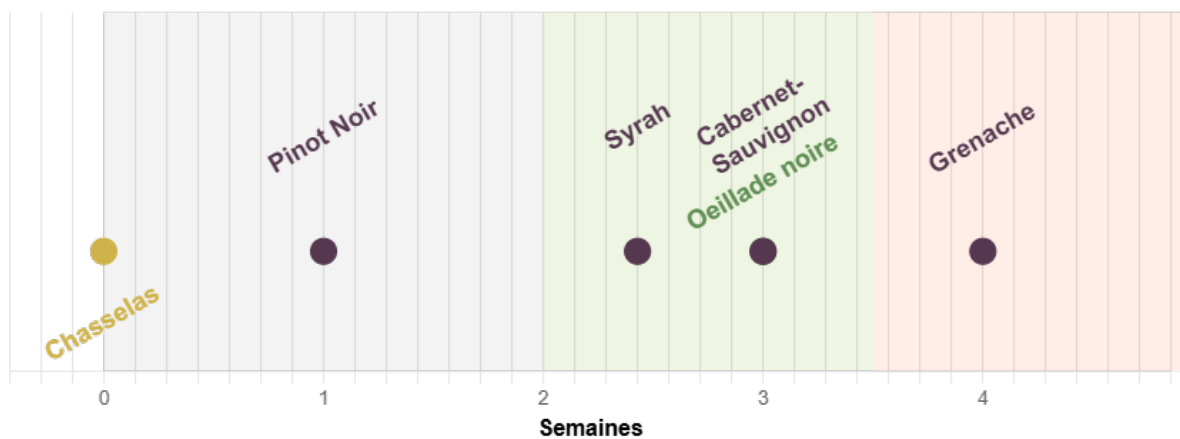
### Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

L'Oeillade noire est sensible aux cicadelles des grillures et à la pourriture grise.

### Debourrement



## Maturité



## Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.



*Plantgrape, tous droits réservés,  
plantgrape.fr, UMT Génio-Vigne®  
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*